

Réf: Dossier N° 136999

Avis de constitution

SOCIETE SOCIETE « ASSUR-SANS FRONTIERES »

Siège social Abidjan, Cocody, ABIDJAN COCODY LES DEUX
PLATEAUX VALLON, IMMEUBLE NATURE SAINE, RUE HARRIS
MEMEL FOTEH, 6EME TRANCHE., Lot 2550, Ilot 216

Aux termes de la DNSV et des Statuts authentiques en date du 23/08/2022 reçus par Me AYENA BENE-HOANE, et enregistrés au CEPICI le 26/08/2022, il a été constitué une SARL aux caractéristiques suivantes :

Dénomination : SOCIETE « ASSUR-SANS FRONTIERES »

Objet : Le courtage en Assurance et Réassurance.

Capital social 5,000,000 F CFA divisé en (500.0) Parts Sociales de Dix Mille (10,000) F CFA chacune en numéraires, numérotées de 1 à 100 intégralement souscrites et entièrement libérées par l'associé unique.

Siège social : Abidjan, Cocody, ABIDJAN COCODY LES DEUX PLATEAUX VALLON, IMMEUBLE NATURE SAINE, RUE HARRIS MEMEL FOTEH, 6EME TRANCHE., Lot 2550, Ilot 216

Dirigeant(s) : M BAH FULBERT (GÉRANT)

RCCM : n°CI-ABJ-03-2022-B13-07834 du 05/09/2022 au Tribunal du Commerce d'Abidjan.

Durée : 99 ans

Dépôt au greffe : n°39919/GTCA/RC/2022 du 05/09/2022

